

ENQUÊTE SUR LE COTON



SOLIDAR
SUISSE

LUTTER POUR UN MONDE ÉQUITABLE

**Comment des traders suisses profitent
du travail des enfants au Burkina Faso**



SOMMAIRE

- 05** A cinq ans dans les champs de coton
- 06** Le coton en provenance du Burkina Faso
- 10** De lourds impacts pour les enfants
- 12** La Suisse, plaque-tournante du coton
- 14** Graphique : production du coton au Burkina Faso
- 16** Ce que disent les enfants
- 20** Un cadre légal insuffisant
- 21** L'initiative pour des multinationales responsables
- 23** Ce que Reinhart AG et Louis Dreyfus SA doivent faire
- 24** Solidar Suisse s'engage sur le terrain
- 25** Conseils pour une consommation responsable
- 27** Bibliographie

Impressum

Edité par :
Solidar Suisse
Av. Warnery 10
CP 1151
1001 Lausanne

Téléphone : 021 601 21 61
contact@solidar.ch
www.solidar.ch

Rédaction :
Lionel Frei, Fabienne Widmer

Photos :
Andreas Schwaiger, Christof Hotz

Janvier 2019



A CINQ ANS DANS LES CHAMPS DE COTON

Le business de deux leaders suisses du trading sur le dos des enfants au Burkina Faso

«J'ai commencé à travailler dans les champs de coton à l'âge de cinq ans. Aucun enfant ne peut refuser de travailler pour ses parents, car c'est ce qui nous nourrit, nous habille et paie nos frais de scolarité, témoigne Monique, adolescente de 14 ans. Mais le travail est dangereux: une de mes cousines a été tuée par la morsure d'un serpent.» Comme elle, 250 000 enfants labourent, plantent et récoltent l'or blanc au Burkina Faso, au détriment de leur santé et de leur scolarisation.

A Winterthur, de modestes bureaux abritent la société Reinhart AG. En mains familiales depuis sept générations, la discrète entreprise de trading achète et vend 5 à 6% du coton dans le monde. A Genève, Louis Dreyfus SA, groupe multinational spécialisé dans les matières agricoles a installé son hub pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Il est le premier négociant de coton au monde. Leur point commun? Ils font partie des principaux acheteurs du coton burkinabé produit grâce au travail des enfants.

Depuis deux ans, à Solidar Suisse, nous sommes partis sur les routes du coton. Nous avons discuté, au Burkina Faso, avec des enfants travailleurs et leurs parents. Nous avons fait réaliser une étude statistique pour évaluer l'ampleur du phénomène. Nous avons rencontré les responsables locaux des sociétés cotonnières. La tâche la plus ardue a été de décrypter – malgré l'absence de transparence – les activités commerciales de Reinhart AG et de Louis Dreyfus au Burkina Faso. Nous vous livrons ici les résultats de notre enquête.

Avec la publication de ce rapport, nous lançons un appel à ces deux sociétés: «Prenez vos responsabilités et mettez un terme à ce commerce honteux». Le travail des enfants est en effet interdit par le droit international et burkinabé. Il n'est pas non plus une fatalité: il est possible de continuer à acheter du coton au Burkina Faso qui ne provienne pas du travail des enfants, à condition de s'engager sérieusement avec les acteurs locaux. Joignez-vous à notre demande en signant notre pétition sur www.solidar.ch.

Sur place, nous ne pouvons pas attendre que Reinhart AG et Louis Dreyfus SA prennent leurs responsabilités. Malgré les contraintes financières auxquelles sont soumis ces cotonculteurs démunis, nous les soutenons pour qu'ils puissent envoyer leurs enfants à l'école plutôt qu'au travail. Nous avons ainsi lancé un projet visant à sensibiliser les parents aux dangers que représente la culture du coton pour leurs enfants, ainsi qu'à l'importance pour eux de suivre l'école.

Et vous? Vous pouvez agir en tant que citoyen-ne en soutenant la campagne pour des multinationales responsables. Cette initiative, sur laquelle le peuple votera probablement l'année prochaine, vise à inscrire dans le droit suisse l'obligation pour les multinationales de respecter les droits fondamentaux et l'environnement dans leurs activités à l'étranger. C'est le minimum que nous pouvons demander aux multinationales suisses qui réalisent des bénéfices si importants. Pour Monique et les autres enfants.

LE COTON EN PROVENANCE DU BURKINA FASO

Le coton est le principal bien d'exportation du Burkina Faso après l'or. Grâce à des sociétés cotonnières, la filière organise la production du petit champ de l'agriculteur jusqu'à la vente aux traders internationaux. Les paysans ne sont pas les gagnants de ce système bien rôdé.



Avec une production moyenne de 600 000 tonnes de coton-graine par année, intégralement destinée à l'exportation, le Burkina Faso a été longtemps le premier producteur africain, à l'exception de l'année 2018 où il a perdu sa place au profit du Mali. Il est actuellement le 10^{ème} producteur au monde. Comptant pour environ 10% du commerce extérieur, l'or blanc fait vivre, directement et indirectement, environ 4 millions de personnes. Mais le prix à payer est lourd. Activité pénible et dangereuse, en raison des accidents et de l'exposition aux pesticides, le coton nuit à la santé des agriculteurs. Pire: sa forte intensité en main-d'œuvre se traduit par

une large mobilisation de bras, souvent ceux d'enfants.

La culture du coton au Burkina Faso a lieu durant la saison des pluies, entre avril et novembre. Elle est réalisée par 384 000 petits producteurs, regroupés au sein de 9800 sociétés coopératives, qui labourent, sèment, prennent soin des arbustes, avant de procéder à la récolte entre octobre et novembre. Il s'agit d'une culture de rente: la majorité des petits producteurs produisent du coton en plus des cultures vivrières servant à nourrir le ménage. Le maigre bénéfice réalisé, souvent seul revenu monétaire, permet d'acheter quelques biens essentiels.

Une organisation bien huilée

Le coton a une longue histoire dans le pays. Imposée aux agriculteurs dans les années 1920 par l'autorité coloniale française afin de répondre aux besoins de sa métropole, la culture du coton a longtemps été un monopole d'Etat. D'abord sous la houlette de la Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (CFDT), puis de la Société Burkinabè des Fibres Textiles (SOFITEX) après l'indépendance. Sous l'impulsion de la Banque mondiale et de ses ajustements structurels, le pays a libéralisé, partiellement, le secteur en 2004. Les zones de plantation du coton, qui couvrent la majeure partie du pays, ont alors été divisées en trois régions, chacune placée sous la responsabilité d'une société cotonnière. A l'ouest, la SOFITEX a gardé la part du lion avec 80% de la production nationale. Au centre Faso Coton couvre 7% de la production. A l'est, on trouve la Socoma avec 13%.

Avant le début de la campagne, ces entreprises obtiennent un crédit auprès d'un pool bancaire international. Pour la campagne 2018, la SOFITEX a ainsi levé près de 200 millions de dollars auprès de plusieurs banques, dont la Société Générale, la Société Financière Internationale et BNP Paribas. Le prêt sert notamment à acheter les intrants: graines, pesticides et insecticides sont fournis par les sociétés cotonnières à crédit aux agriculteurs qui n'ont pas les moyens de payer comptant. Une fois la récolte terminée, cette avance est déduite du montant versé par les entreprises aux agriculteurs pour le coton produit. Celui-ci est acheté par les sociétés cotonnières à un prix fixé par l'Etat et défini au début de la campagne. Il est calculé sur la base des indices de références du trading mondial du coton, afin de permettre aux cotonculteurs de connaître à l'avance le prix auquel leur récolte sera achetée. Des chiffres qui restent dérisoires: pour la campagne 2017-2018, les agriculteurs ont reçu 245 CFA/kg (0,42 USD) pour le coton 1^{er} choix et 220 CFA/kg (0,38 USD) pour le 2^e choix.

Un pays pauvre en quête de devises

En 2014, le Burkina Faso faisait la une des médias pour avoir chassé pacifiquement Blaise Compaoré, après 27 ans au pouvoir, enclenchant un processus de démocratisation inédit. Si cette révolution de velours a suscité d'immenses espoirs pour l'avenir, les problèmes économiques restent prégnants dans ce petit pays d'Afrique de l'Ouest, sans accès à la mer. Comparons: avec ses 20 millions d'habitants, le PIB burkinabè n'atteint que les 2 tiers de celui du Valais, et ses 341 000 habitants. Parmi les Etats les plus pauvres du monde, le Burkina Faso se situe à la 183^e place dans l'indice du développement humain (IDH) sur 189 pays. Le coton représente dès lors une de ses seules sources de devises.

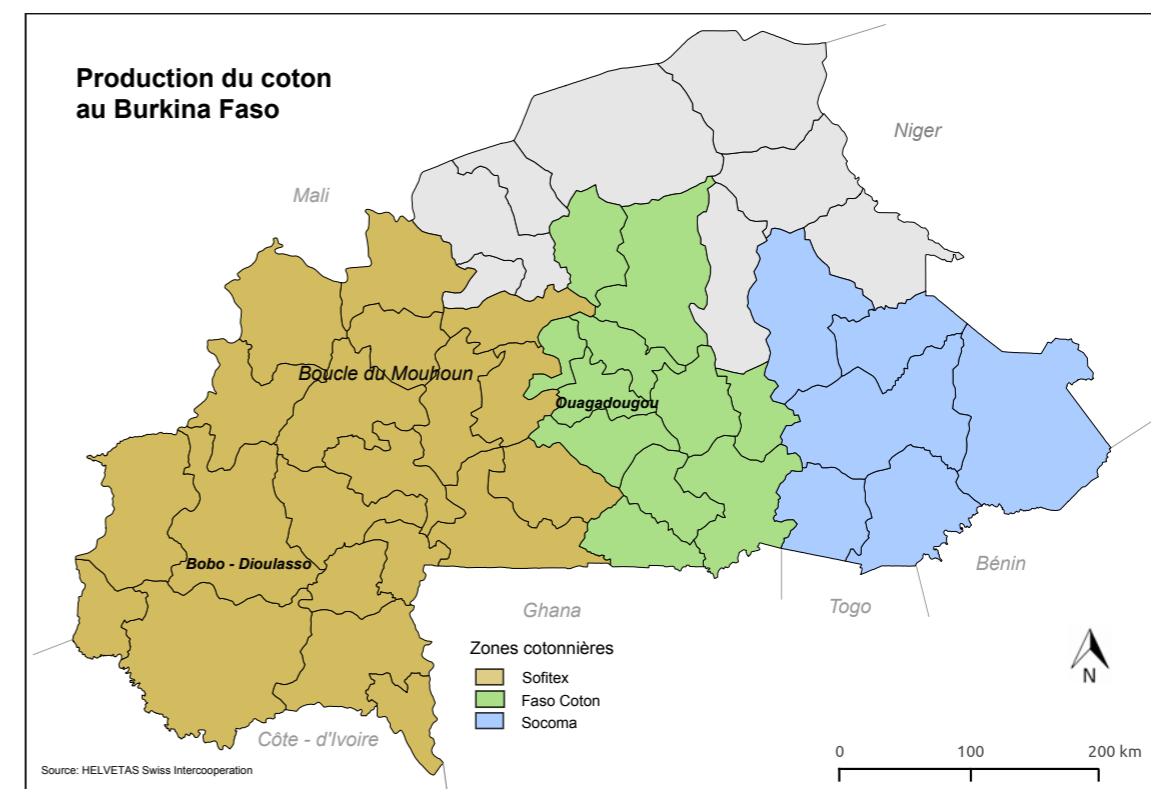




De la récolte à l'exportation

Une fois la récolte terminée, le coton-graine est acheté par les sociétés cotonnières pour être séché, puis transporté dans les usines d'égreinage. Seule partie mécanisée du traitement du coton ayant lieu au Burkina Faso, l'égreinage permet de séparer la fibre de coton des graines et impuretés. Au terme du processus, le poids du coton est pratiquement divisé par trois : les 600 000 tonnes de coton-graine produites annuellement dans le pays donnent environ 250 000 tonnes de coton-fibre. Emballé en balles, le coton passe enfin par l'étape du classement. Celle-ci consiste à déterminer la qualité du produit en fonction de nombreux critères, dont sa couleur, la longueur de ses fibres, sa résistance et sa teneur en déchets, en fonction des normes internationales. Le coton burkinabé est reconnu pour son excellente qualité, en partie liée à sa récolte entièrement manuelle.

Désormais prêtes à l'exportation, les balles sont transportées par camion ou rail vers les ports d'Abidjan en Côte d'Ivoire et de Lomé au Togo. Le plus souvent, un contrat « Franco à bord » (FOB) s'applique entre le trader et la société cotonnière. Cette dernière dédouane l'envoi et la livraison est considérée comme effective une fois que le coton passe le bastingage du navire au port. C'est désormais le trader qui est responsable de la cargaison. A ce stade, le coton n'est plus véritablement un produit agricole et sa provenance se perd rapidement. Il est devenu un produit dont la valeur est définie par ses qualités et les cours mondiaux de la matière première.



DE LOURDS IMPACTS POUR LES ENFANTS

La production de coton au Burkina Faso ne serait pas possible sans l'apport de la main d'œuvre infantile. Bien qu'il apporte un maigre revenu supplémentaire aux agriculteurs, les enfants paient un lourd tribut en matière scolaire et sanitaire. Deux études récentes, dont une commanditée par Solidar Suisse, offrent une meilleure compréhension du phénomène.

250 000 enfants, âgés de 5 à 17 ans, travaillent dans la culture du coton au Burkina Faso, soit un enfant sur cinq dans les zones cotonnières. Actifs dans l'ensemble des étapes de la production, ils sarclent, labourent, sèment, épandent engrais et pesticides et récoltent. C'est lors de cette dernière étape qui a lieu entre octobre et novembre qu'ils sont le plus sollicités car il s'agit de la phase la plus intensive en matière de main d'œuvre. Les journées sont longues : les enfants commencent en général à 7h, et travaillent entre 9 et 10 heures par jour, parfois plus. La plupart travaillent gratuitement dans les champs pour soutenir leurs parents ou leur famille qui n'ont pas les moyens d'embaucher du personnel. Ceux qui sont rémunérés reçoivent entre 500 et 700 francs CFA par jour, environ 1 USD.

De lourds impacts sur la santé...

Activité laborieuse où les accidents sont nombreux, le travail agricole fait partie des secteurs économiques les plus dangereux, aux côtés de la construction et de l'exploitation minière selon l'Organisation internationale du travail (OIT). La présence des enfants dans les champs de

coton est particulièrement problématique pour leur développement. Les trois quarts des enfants interrogés se plaignent d'une fatigue intense. Certains prennent des stimulants afin de supporter la pénibilité du travail. C'est le cas de Nafi, 16 ans, qui consomme chaque matin une drogue appelée « Tout puissant ». « J'en ai vraiment marre de prendre des médicaments pour travailler et de me retrouver quasiment chaque nuit avec des insomnies » avoue-t-elle.

La grande majorité des enfants sont confrontés à des problèmes de santé. En premier lieu viennent les blessures liées à la manipulation d'outils dangereux, tels la *daba*, une petite hache, la houe *manga* et le coupe-coupe. Les piqûres de scorpions et morsures de serpents constituent aussi un risque de blessures graves, aux conséquences parfois mortelles. Peut-être plus inquiétant encore sont les symptômes tels que les éruptions cutanées, les problèmes respiratoires ou les maux d'yeux. Les causes sont très certainement à chercher dans la manipulation d'engrais chimiques et de pesticides aux noms évocateurs : Action 80, Attakan, Grand



Super, Caiman, Poison. Souvent utilisés sans protection, ils constituent un problème sanitaire majeur.

...et la scolarisation

Le Burkina Faso a fait des progrès significatifs dans l'enseignement scolaire au cours des dix dernières années; le taux de scolarisation y est passé de 60 à 76 pour cent. Malheureusement, un grand nombre d'enfants doit toujours concilier activité professionnelle et école. Beaucoup avouent ne pas être en mesure d'étudier correctement ou se plaignent de la fatigue résultant du cumul des deux activités. Un problème particulièrement prégnant chez les enfants travaillant dans les champs de coton. A l'image de Noumontié, 16 ans : « Je m'efforce de bien travailler à l'école même si je sais qu'il n'est pas facile d'être parmi les meilleurs en ayant autant de travaux domestiques et champêtres ». Statistiquement, les études confirment que le fait de travailler impacte négativement la capacité à suivre l'école : si le taux de fréquentation scolaire atteint près de 90% chez les enfants qui ne travaillent pas (entre 12 et 16 ans), il baisse à 70% chez les enfants obligés de travailler. Certains se retrouvent complètement déscolarisés. Issus de familles particulièrement pauvres ou à

la suite du décès des parents, ils sont obligés de travailler pour subvenir à leurs besoins et parfois à ceux de leur entourage. Aminata, 15 ans, explique crûment cette réalité : « Depuis le décès de mes parents, j'ai dû abandonner l'école pour travailler et pouvoir soutenir et nourrir mes frères et sœurs. Je suis devenue leur espoir. » Des enfants sans formation, sur lesquels se referme la trappe à pauvreté.

Des études sur le travail des enfants

L'utilisation intensive d'une main d'œuvre infantile dans la culture du coton est bien connue au Burkina Faso, mais il manquait une enquête statistique récente pour mieux comprendre l'évolution du phénomène. C'est pourquoi Solidar Suisse a commandité une étude auprès de l'Institut de recherche burkinabé CERFODES qui combine analyse quantitative et qualitative. Réalisée en 2017, elle a été complétée par une seconde étude, financée par l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Banque mondiale, publiée à l'été 2018. Les informations présentées ici proviennent de ces deux sources.



LA SUISSE, PLAQUE-TOURNANTE DU COTON

La Suisse est la principale plaque tournante mondiale du trading du coton, comme de nombreuses autres matières premières. Deux entreprises s'y distinguent : Louis Dreyfus SA, premier négociant au monde, et Reinhart AG, qui possède 5 à 6% du marché mondial. Ils font partie des acheteurs majeurs du coton burkinabé cultivé par des enfants.

La Suisse s'est hissée ces dernières années à la première place mondiale du trading des matières premières. A titre d'exemple, 35% du pétrole brut, 60% des métaux ou encore 35% des céréales y sont négociés. L'ensemble de ces affaires représente 4% du PIB du pays. Deux types de sociétés en sont les principaux acteurs: des multinationales peu connues mais dont le chiffre d'affaires atteint des sommes mirobolantes, et des PME plus modestes spécialisées dans le trading.

Le commerce du coton se situe en bonne place dans ces activités de négoce. La majorité du trading mondial s'opère en effet depuis la Suisse et Londres. Le pays accueille Louis Dreyfus SA, le plus important trader de coton au monde, ainsi que Reinhart AG, l'une des plus grandes sociétés de négoce de coton. Mais ce n'est pas tout : une myriade de plus petits traders, actifs sur des volumes allant de moins de 20 000 à 200 000 tonnes, sont présents sur l'arc lémanique.

Louis Dreyfus SA : leader mondial du coton «From farm to fork» (De la ferme à la fourchette). Le slogan illustre bien les activités de Louis Dreyfus, l'un des quatre mastodontes qui dominent le commerce des matières premières agricoles, appelées aussi «soft commodities». Surnommées les «ABCD» – pour ADM, Bunge, Cargill et Dreyfus –, ces quatre multinationales règnent sur le secteur. L'activité de Dreyfus ne se limite pas au coton : soja, huile de palme, maïs, riz, sucre, ... : tout, ou presque tout ce qui se consomme, Louis Dreyfus le commercialise.

Elle compte 21 000 employés dans le monde et réalise un chiffre d'affaires de près de 43 milliards de dollars. Avec ses 350 collaborateurs en Suisse, l'entreprise a installé à Genève son siège pour l'Europe, le Moyen Orient et l'Afrique (EMEA) qui gère notamment le trading du coton.

Active depuis plus de trente ans dans le coton, Louis Dreyfus a renforcé ces dernières années son engagement dans le secteur. En 2010, elle acquiert la plupart des filiales de l'entreprise Dunavant, jusqu'alors l'une des plus grandes entreprises familiales de trading de coton au monde. Puis, en 2013, elle rentre dans une joint-venture avec l'entreprise australienne Namoi Cotton. Ces opérations lui permettent d'être aujourd'hui le premier négociant de coton au monde.

Louis Dreyfus SA est l'un des principaux clients des sociétés cotonnières SOFITEX et Faso Cotton.

Reinhart AG : le discret roi suisse du coton

Reinhart AG est une discrète entreprise familiale sise à Winterthur. Malgré son importance, l'entreprise reste modeste. La société est ancienne: fondée en 1788 sous le nom de Geilinger & Blum, puis rebaptisée en 1889 sous la raison sociale actuelle, elle est aujourd'hui dirigée par Thomas Paul et Paul Jürg Reinhart, 7^e génération. La seule présence de Reinhart AG à Winterthur suffit à faire de la ville une des plaques tournantes du commerce mondial du coton. Car ce ne sont pas moins de 500 000 tonnes d'or blanc qui sont achetés et vendus

chaque année par cette entreprise, 6^e leader mondial (5 à 6% du marché du coton). L'entreprise a aussi la reconnaissance de ses pairs : en 2016, Jürg Reinhart a été élu à la présidence annuelle de l'International Cotton Association (ICA), principale association internationale des acteurs économiques du coton. Comme toute société non cotée en bourse, Reinhart AG n'a pas à publier d'informations financières. L'entreprise aurait fait 700 millions de dollars de chiffre d'affaire en 2016.

Reinhart AG est l'un des traders majeurs du coton burkinabé. Au moment de la libéralisation du secteur au tournant des années 2000, le trader suisse a participé à la création d'Ivoire Coton. Cette entreprise domiciliée en Côte d'Ivoire a été fondée en 1998 par un consortium composé de Industrial Promotion Services (IPS) et Reinhart AG qui contrôle 26% du capital. A son tour, Ivoire Coton possède 54% du capital de Faso Cotton, l'une des trois sociétés cotonnières burkinabé qui chapeaute quelque 17 000 petits producteurs et environ 7% de la production nationale. Reinhart AG est aussi l'un des clients les plus importants de la SOFITEX, plus grande société cotonnière du pays avec 80% de la production nationale.

Pour être à proximité des zones de production du continent, Reinhart AG dispose d'une filiale à Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire et principal port d'où le coton burkinabé est exporté. Dans ce dernier pays, ainsi qu'au Burkina Faso, Reinhart AG possède des usines d'égrenage, permettant de transformer le coton brut en coton-fibre, prêt à l'exportation. L'entreprise suisse importe environ 30% de son coton d'Afrique, soit plus de 150 000 tonnes par année.

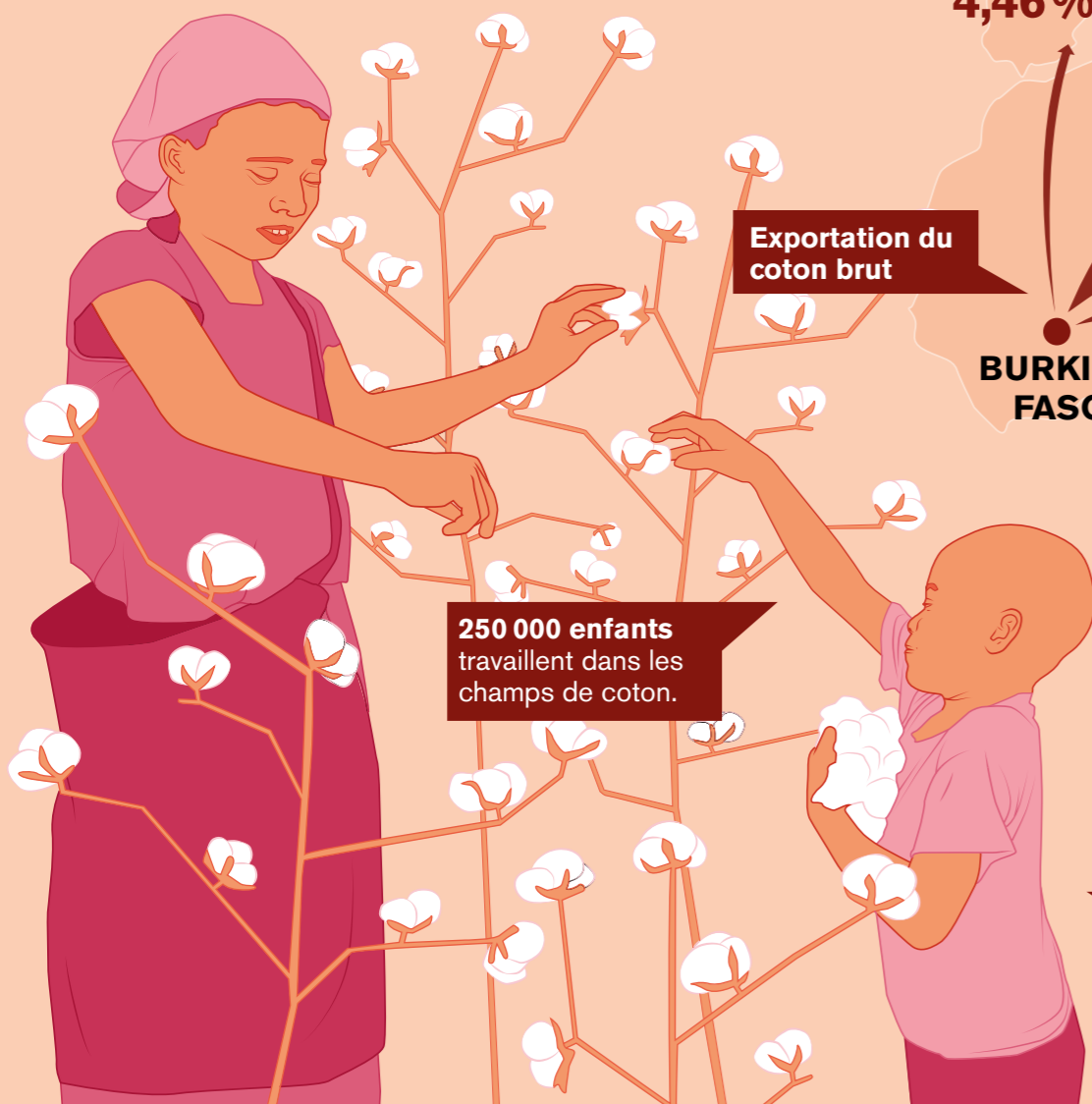
Ouzbékistan : quand Reinhart AG et Louis Dreyfus SA achetaient le coton cultivé par les enfants

Début des années 2010, l'Ouzbékistan est pointé du doigt par la communauté internationale pour son exploitation massive du travail des enfants dans les champs de coton. On retrouve Reinhart AG et Louis Dreyfus SA comme acheteurs importants du coton ouzbek. Plusieurs ONG décident de dénoncer les deux entreprises pour violation des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. C'est le «Point de contact suisse», hébergé par le SECO, qui veille au respect de ceux-ci pour le pays. Celui-ci a reconnu la validité de la plainte et a fait office de médiateur pour la mise en place d'un dialogue entre les ONG et les traders. La démarche s'arrêtera cependant là : les principes directeurs ne sont pas contraignants et le point de contact n'a pas le pouvoir de condamner des entreprises. Cette absence de réglementation, qui empêche de demander des comptes à des entreprises impliquées dans des violations des droits humains, pourrait être comblée par l'initiative pour des multinationales responsables (voir p. 21).



PRODUCTION DU COTON AU BURKINA FASO

Le coton est le deuxième bien d'exportation du Burkina Faso et fait vivre environ 1 Burkinabé sur cinq. Plus d'un quart du commerce du coton est négocié en Suisse.



250 000 enfants travaillent dans les champs de coton.

Vers Europe ● SUISSE
4,46%

BURKINA FASO

Vers Afrique
14,01%

Gain journalier d'un enfant : 1 USD

Exportation du coton brut

Vers Asie
81,53%



BURKINA FASO

Dixième producteur mondial de coton

PIB : 12,87 milliards USD

Habitant-e-s : 19 millions

Exportation de coton : 191 millions USD (9,85%)

Coton-graine: 613 000 tonnes



SUISSE

Principale place mondiale du trading du coton (avec Londres)

PIB : 678,9 milliards USD

Habitant-e-s : 8,42 millions

TRADERS IMPORTANTS

Louis Dreyfus SA (EMEA)* à Genève

- Plus important trader de coton au monde
- **Bénéfices** : 317 millions USD
- **Chiffre d'affaires** : 43 milliards USD
- **Employé-e-s en Suisse** : 350

Reinhart AG à Winterthur

- 5-6% du trading mondial du coton
- **Bénéfice** : inconnu
- **Chiffre d'affaires** : 700 millions USD (estimation)
- **Employé-e-s** : environ 130, dont 50 à Winterthur

*Europe, Middle East, Africa

CHAÎNE DE VALEUR DU COTON

— BURKINA FASO — PAYS D'EXPORTATION

Labourage

Semis

Epanchage des pesticides et insecticides

Récolte

Vente de la récolte aux sociétés cotonnières

Egrenage

Transport vers les ports

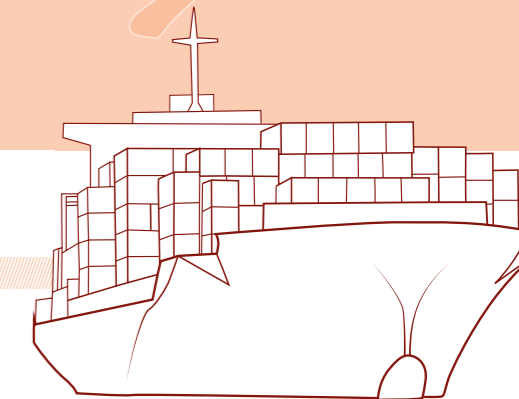
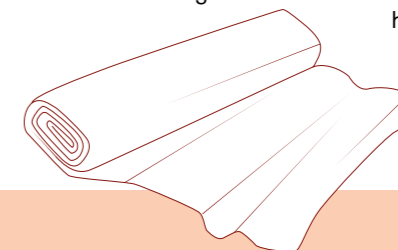
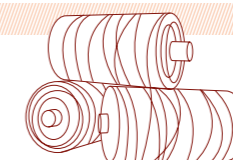
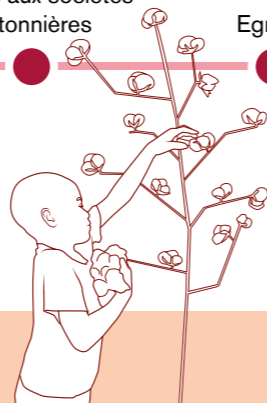
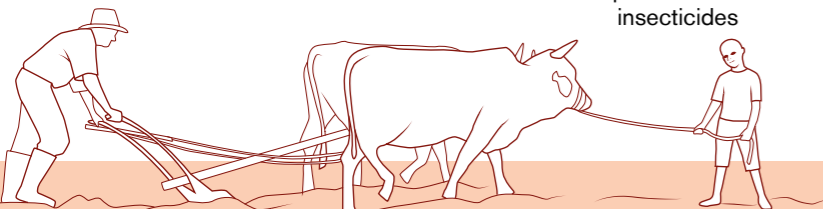
Fret maritime

Filage

Tissage

Fabrication des habits

Transport vers les pays de vente



CE QUE DISENT LES ENFANTS

Les faits et les chiffres sont une chose. Les personnes derrière, une autre. Ces témoignages proviennent d'enfants burkinabés confrontés à la réalité du travail dans les champs de coton. Ils nous disent leurs difficultés, leurs peurs, mais aussi leurs espoirs.

Fatoumata, 13 ans

« J'ai deux grands frères et une petite sœur, nous partons tous à l'école mais nous aidons souvent nos parents dans les travaux champêtres. J'ai commencé à travailler à partir de l'âge de 7 ans. Je sème, je laboure, je récolte et je transporte le coton. Je n'ai jamais touché aux produits chimiques. Le travail dans le champ de coton est dangereux par ce qu'on peut se blesser et puis il faut aussi être vigilant, car il y a des serpents et des scorpions dans les champs. J'aime l'école car pour moi l'école est un chemin de réussite. Le travail dans le champ de coton ne m'empêchera pas d'être une enseignante demain. »

Monique, 14 ans

« J'ai commencé à travailler aux champs à l'âge de cinq ans. Je sème, je laboure et je récolte le maïs, le coton et le sésame. Travailler quand on est petit est très difficile car nous sommes à la fin de la journée très fatigués. Moi j'ai été piquée par un scorpion quand j'avais dix ans parce qu'on travaille dans les champs sans chaussures. J'ai eu tellement mal que je croyais que j'allais avoir des séquelles au pied. Une de nos cousines s'est fait mordre par un serpent. Le temps de la transporter au centre médical le plus proche d'ici, elle est décédée. Mais aucun enfant ne peut refuser de travailler pour ses parents car c'est ce qui nous nourrit, nous habille et paye nos frais de scolarité. Je veux continuer d'aider mes parents. Moi je recommande à tous les parents qu'ils mettent à notre disposition des moyens de protection. »

« Je ne peux pas engager de travailleurs. Les enfants contribuent au revenu familial. »

Dibatani, 53 ans, producteur

Nafi, 16 ans

« J'appartiens à une grande famille de cultivateurs ici. Nous sommes près de 40 personnes dans le ménage de mon père. Je ne suis pas scolarisée, mais j'aime l'école. Pour mon père il est inutile de scolariser les filles car une de mes grandes sœurs a été enceinte par le maître. Sans éducation aujourd'hui, ta vie est très limitée. Avant je sentais toujours une grosse fatigue après les labours au champ. Maintenant, ça va car un de nos grands frères nous a montré un produit qu'on appelle « Tout Puissant » que nous prenons tous chaque matin avant d'aller au champ.

Ce produit quand tu le prends tu es bien réveillé et ta journée de travail se fait sans fatigue. Moi si je n'avais pas peur que l'on me traite de paresseuse, je n'irais jamais me défoncer dans ce boulot. J'en ai vraiment marre de prendre des médicaments pour travailler et me retrouver quasiment chaque nuit avec des insomnies. J'espère seulement me marier bientôt à un homme qui ne me fera pas travailler comme ce que je fais actuellement en famille. »

Sali, 13 ans

« J'ai commencé à travailler à l'âge de 5 ans avec ma mère. Pour les travaux de champs surtout en ce qui concerne le coton, il existe une répartition des activités en fonction de l'âge ou de la taille des enfants. Au début, je tirais les bœufs, ensuite je semais et je récoltais le coton. Moi je participe actuellement à l'épandage des produits. Je sais que les produits que nous utilisons sont très nocifs. Par exemple nous avons des produits que nous appelons posoné (poison) ou Atakan (attaque). Moi je ressens chaque fois des courbatures puis des picotements dans les yeux lorsque je suis appelé à faire de l'épandage des produits. Pour notre protection, nous utilisons juste quelques vieux chiffons. Moi je pense qu'il est nécessaire que les parents soient informés par les autorités sur les produits qu'on utilise car souvent ces produits sont très toxiques. »

« Si les enfants n'aident pas, ils n'apprennent pas à travailler et plus tard ils deviennent délinquants. »

Bouvruwi, 53 ans, producteur



Sayouba, 17 ans

« Bien que je sois scolarisé, j'ai commencé à travailler à l'âge de 5 ans. C'est pourquoi je ne suis pas aussi avancé à l'école que les autres de mon âge. L'école représente l'avenir parce qu'on apprend à devenir quelqu'un. Actuellement je suis en classe de 6e et mon souhait est de devenir gendarme. Je continue de travailler dans les champs de coton avec mes parents à chaque fois que je suis en vacances ou quand on n'a pas classe. Mes problèmes respiratoires ont commencé depuis trois ans et coïncident avec mon engagement dans l'épandage des produits. Ça ira mieux un jour pour moi car si mes parents parviennent à vendre le coton, ils sauront m'apporter les bons traitements. Pourtant pour être gendarme, il faut absolument avoir un souffle et surtout être apte au plan du sport. »

Noumontié, 16 ans

« Depuis que mon oncle m'a recueilli chez lui, après le décès de mon père et de ma mère, j'ai été amené à travailler très tôt, dès six ans. Ainsi, c'est souvent moi qui suis chargé de garder les animaux et d'être très tôt aux champs. Je suis réveillé très tôt, souvent avant 6 heures du matin, alors que les autres sont toujours couchés. Je m'efforce de bien travailler à l'école même si je sais qu'il n'est pas facile d'être parmi les meilleurs en ayant autant de travaux domestiques et champêtres. Je veux devenir plus tard un grand enseignant à l'université parce que j'aime apprendre. »

Kadiatou, 17 ans

« J'ai commencé à travailler dans les champs à partir de 8 ans. Au village tous les enfants (scolarisés ou non scolarisés) travaillent aux champs parce que celui qui ne travaille pas est considéré comme un paresseux. Le travail de la terre est très difficile et certains travaux champêtres sont dangereux, tu peux te blesser à tout moment ou bien marcher sur un serpent ou un scorpion. Je connais des enfants qui ont été gravement blessés pendant les travaux champêtres et d'autres aussi ont été mordus par des serpents. Ici, les enfants et même les adultes travaillent sans protection. Réussir à l'école est une obligation pour moi parce que je n'aime pas les travaux champêtres. »

Julien, 17 ans

« Deux événements majeurs m'ont beaucoup marqué. C'est le décès de mon père quand j'avais l'âge de 5 ans et lorsque j'ai été mordu par un serpent quand j'avais 12 ans. C'est mon oncle qui m'a soigné traditionnellement et qui m'a accueilli après le décès de mon père. Comme je ne vais pas à l'école, mon oncle nous (moi et mes deux cousins) amène au champ pour travailler. C'est ainsi que j'ai commencé à travailler dans le champ de coton à partir de 5 ans. On travaille sous le soleil du matin au soir (6h à 17 h).

Comme mon oncle est malade, c'est moi qui traite le coton avec les produits chimiques (engrais, pesticides). J'ai souvent peur quand j'utilise les produits chimiques pour traiter le coton parce que les produits risquent de me rendre malade comme mon oncle. Mon souhait est de devenir un grand commerçant un jour parce que le travail dans le champ de coton est très difficile et dangereux. »

Aminata, 15 ans

« Depuis le décès de mes parents je suis très malheureuse. J'ai dû abandonner l'école pour travailler et pouvoir soutenir et nourrir mes frères et sœurs. Les champs de coton sont souvent des endroits où j'y vais car je ne manque pas aussi d'aller sur les mines d'or. Entre le travail dans les champs de coton et celui des sites aurifères, il n'y a pas de différence dans la souffrance et l'exploitation des enfants. Dans les champs de coton, je travaille en contractuelle où mes gains vont de 750 FCFA à 1500 FCFA par jour. Mes journées de travail commencent au lever du soleil vers 7h et nous retournons au village vers 18h au coucher du soleil. Le peu d'argent que je gagne avec les petits boulots me permettent de soutenir l'école de mes petits frères et surtout de leur donner à manger. Je suis devenue leur espoir. »

« Je souhaite que les enfants aient une autre solution, qu'ils apprennent quelque chose et qu'ils n'aient pas à travailler dans les champs comme moi. »

Minadofini, 36 ans, producteur

« Je trouve bien l'interdiction du travail des enfants, mais je n'ai malheureusement pas les moyens de la respecter. »

Sisséné Paul, 38 ans, producteur



UN CADRE LÉGAL INSUFFISANT

Bien qu'interdit, le travail des enfants reste une réalité répandue au Burkina Faso, et dans d'autres pays. Les biens produits par des enfants, tel le coton, sont souvent intégrés à des chaînes de production mondiale impliquant des multinationales. Pour l'instant, le droit ne permet pas de les rendre responsables de ces violations.



Les formes illégales de travail des enfants sont définies selon plusieurs critères, dont la dangerosité de l'activité, l'âge et le nombre d'heures travaillées par jour. Elles sont regroupées sous le terme de « travail des enfants » et constituent une violation des droits humains. La Convention n°182 de l'Organisation internationale du travail (OIT), ratifiée par la quasi-totalité des pays, ainsi que la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, interdit le travail des en-

fants. La grande majorité des activités liées à la culture du coton, et plus généralement les activités agricoles, tombent même dans la catégorie « des travaux dangereux » à abolir en priorité. Le Burkina Faso interdit le travail des enfants: ils n'ont notamment pas le droit de travailler avant l'âge de 13 ans, et, au-delà, sous conditions particulières. Mais malgré ce cadre légal, le travail des enfants reste répandu. Au Burkina Faso, plusieurs millions d'entre eux sont concernés.

Un consensus international

En 2011, l'ONU a approuvé à l'unanimité les « Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ». Appelé plus couramment « rapport Ruggie », du nom de son auteur John Ruggie, ce document sert aujourd'hui de référence internationale sur les obligations des entreprises en matière de droits humains. La Suisse a même soutenu financièrement la rédaction du rapport. « Les principes Ruggie » se déclinent sous la forme de trois piliers : premièrement, l'Etat a l'obligation de protéger les droits humains contre les abus de tierces parties, telles les entreprises. Deuxièmement, les multinationales ont la responsabilité de respecter les droits humains, c'est-à-dire l'obligation d'agir de façon à éviter les violations des droits humains. Troisièmement, il est nécessaire de renforcer l'accès à la justice pour les victimes de violations de droits humains liées à des activités économiques. Mais pour que ces principes deviennent opérants, les Etats doivent encore les traduire dans leur législation nationale.

L'INITIATIVE POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES

Le Conseil fédéral a reconnu les risques considérables de violations des droits humains par des entreprises basées en Suisse, en particulier dans le commerce des matières premières. Néanmoins, rien n'a été fait juridiquement pour mettre fin à ces pratiques. Il n'existe toujours pas de mesures contraignantes en Suisse pour prévenir les violations des droits humains par les entreprises.

Pour y remédier, une large coalition d'organisations de la société civile, dont Solidar Suisse, a lancé en 2015 l'initiative « pour des multinationales responsables ». L'initiative prévoit l'introduction d'une obligation de diligence en matière de droits humains et d'environnement pour les entreprises ayant leur siège en Suisse. Les entreprises devraient prendre des mesures appropriées en cas de risques de violation des droits humains et de dégradation de l'environnement dans leurs activités commerciales et en rendre compte publiquement et de manière transparente.

Si une société ou sa filiale viole néanmoins les droits humains ou cause des dommages à l'environnement, la responsabilité de la société est engagée devant un tribunal suisse. L'objectif est de s'assurer que toutes les entreprises se conforment à la nouvelle loi.

Reinhart AG et Louis Dreyfus SA tirent profit du travail des enfants. L'adoption de l'initiative pour des multinationales responsables aurait un impact sur leurs pratiques commerciales au Burkina Faso. Les deux sociétés devront s'assurer qu'elles ne commercialisent pas de coton produit grâce au travail d'enfants.



Une tendance internationale

Dans plusieurs pays, des règles contraignantes existent déjà contre les violations des droits humains commis par les entreprises. Dans l'UE et aux États-Unis par exemple, certaines industries ont une obligation légale de diligence. Les Pays-Bas sont sur le point d'adopter une loi sur la diligence raisonnable en ce qui concerne le travail des enfants. La France a adopté en 2017 une loi prévoyant des mécanismes similaires à ceux exigés par l'initiative pour des multinationales responsables. Dans plusieurs autres pays (Pays-Bas, Canada, Grande-Bretagne) des poursuites judiciaires sont actuellement en cours contre des multinationales pour violation des droits humains par leurs filiales.



CE QUE REINHART AG ET LOUIS DREYFUS SA DOIVENT FAIRE

Acheter du coton produit par des enfants est inacceptable. Solidar Suisse appelle les négociants suisses en coton Reinhart AG et Louis Dreyfus SA à participer activement à la lutte contre le travail des enfants au Burkina Faso. Car leur soutien, largement affiché, à quelques initiatives en faveur d'un coton environnementalement et socialement responsable cache mal la réalité : rien n'est fait de leur part pour ne pas acheter du coton produit par des enfants.

Par leurs activités économiques, les commerçants de coton sont directement responsables du travail des enfants dans les champs de coton du Burkina Faso. Les « Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme » stipulent que les entreprises doivent veiller à ce que les droits humains soient respectés dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Reinhart AG et Louis Dreyfus SA doivent présenter une politique des droits humains, réaliser des audits de diligence raisonnable et utiliser leur influence auprès des parties prenantes responsables (Etat, SOFITEX, Faso Coton, Socoma, UNPCB).

METTRE UN TERME AUX TRAVAIL DES ENFANTS

Louis Dreyfus SA et Reinhart AG doivent :

- **s'opposer publiquement au travail des enfants dans leur chaîne d'approvisionnement.**
- **révéler comment ils s'acquittent de leurs responsabilités en matière de défense des droits humains au Burkina Faso.**
- **présenter une politique des droits humains (Human Rights Policy) pour leur entreprise.**
- **définir des procédures de mise en œuvre de leur devoir de diligence et les rendre publique.**
- **utiliser leur influence auprès des parties prenantes (stakeholders) et communiquer les résultats.**

Signez notre pétition afin de demander à Louis Dreyfus SA et Reinhart AG de prendre leurs responsabilités : www.solidar.ch/stop-travaildesenfants

SOLIDAR SUISSE S'ENGAGE SUR LE TERRAIN

La pauvreté des producteurs de coton les pousse à envoyer leurs enfants travailler dans les champs. Malgré leur situation difficile, il existe des moyens de réduire le travail des enfants. Solidar Suisse se concentre sur la sensibilisation des producteurs de coton.



Bien que la pression financière incite les agriculteurs à envoyer leurs enfants dans les champs de coton, d'autres facteurs jouent également un rôle important : les parents ont un faible niveau d'éducation et sont trop peu informés des dangers liés à la culture du coton.

Obtenir l'adhésion des parents

Le projet Solidar Suisse entend sensibiliser les paysans à l'importance de tenir les enfants à l'écart des produits chimiques dangereux, de limiter leur temps de travail et de les envoyer à l'école pendant la récolte. Ce n'est qu'ainsi que leurs enfants pourront avoir une chance d'avoir un avenir meilleur. Pour réussir, le travail de sensibilisation doit prendre en compte les conditions de vie et les motivations des producteurs de coton. C'est pourquoi Solidar Suisse a chargé Ranas Mosler, un institut de renommée internationale dans le domaine de la recherche sur les changements comportementaux, de mener une étude locale auprès des producteurs. Les

résultats ont permis d'identifier les potentiels d'action afin d'élaborer la stratégie de sensibilisation la plus efficace possible.

Sensibilisation par la radio et le théâtre

Dès cette année, une campagne avec des pièces radiophoniques et des spots publicitaires informera les producteurs, d'une part sur les dangers du travail dans les champs pour leurs enfants, et d'autre part sur les avantages d'aller à l'école. Des pièces de théâtre enseigneront la manipulation correcte des produits chimiques. Et lors de visites à domicile, les agriculteurs seront conseillés sur la façon dont ils peuvent mieux protéger leurs enfants.

Le projet sera réalisé dans la région de la Boucle du Mouhoun, l'une des principales régions cotonnières du Burkina Faso. Pour la mise en œuvre de ces mesures de sensibilisation, des partenariats ont été établis avec l'Union Nationale des Producteurs du Coton du Burkina (UNPCB) et avec SALAKI, l'opérateur d'une radio communautaire très écoutée.

Transmettre les mesures efficaces

Avec ce projet Solidar Suisse vise à améliorer la vie de 1260 enfants. Les émissions de radio et les visites à domicile toucheront 20 000 personnes dans 420 foyers. Les premiers résultats de ce projet original seront évalués fin 2019. Les résultats de l'évaluation feront l'objet de partages avec les autres acteurs locaux impliqués dans la prévention du travail des enfants dans le secteur du coton. L'objectif est de faire en sorte que les mesures efficaces puissent ensuite être mises en œuvre à plus grande échelle.



CONSEILS POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

Il n'existe malheureusement pas de label garantissant que le coton que vous achetez n'a pas été produit par des enfants. La production conventionnelle de coton nécessite d'énormes quantités de produits chimiques. Et même le coton biologique et issu du commerce équitable est très gourmand en ressources. De plus, l'industrie textile encourage ses clients à consommer selon le principe de la fast fashion. Plus les gens sont nombreux à critiquer ce système, plus l'industrie est susceptible de changer.

Ce que vous pouvez faire :

- **Partagez vos connaissances :** une consommation consciente est le premier pas vers le changement. Sensibilisez votre entourage aux problèmes de la production de coton.
- **Moins, c'est plus :** achetez vos vêtements en coton de bonne qualité pour pouvoir en profiter longtemps. Soyez conscient que les bonnes affaires ne sont pas si bon marché sans raison.
- **Manifestez votre intérêt :** montrer de l'intérêt pour du coton produit durablement et sans travail des enfants ne coûte rien.

- Renseignez-vous dans votre magasin sur les conditions de production et préférez les vêtements en coton biologique et/ou équitable.
- **Recyclage :** utilisez de vieux T-shirts comme chiffons de nettoyage et fabriquez ou cousez quelque chose de neuf à partir de tissu usagé.
 - **Ne jetez pas :** échangez ou donnez les vêtements qui ne vous conviennent plus à votre entourage. Vendez vos vêtements sur Internet ou dans des magasins d'occasion. Ou faites en don à Textaid.



Pour en savoir plus

*Erik Orsenna,
Petit précis de mondialisation :
Tome 1, Voyage aux pays du coton,
Le livre de poche, 2007.*

*Sven Beckert, Empire of Cotton :
A Global History, Penguin, 2015*

Etudes et sources

*CERFODES, Travail des enfants dans la
chaîne de valeur du coton au Burkina Faso,
Rapport Final, février 2017*

*ISSP, Banque mondiale, ILO,
Enquête de base sur le travail des enfants
dans les zones productrices de coton au
Burkina Faso, juillet 2018*

*ILO – IOE, Child Labour Guidance Tool
for Business, 2015*

ILO, Child Labour in Cotton, 2016

*Cornelia Staritz et alii, Financialization,
price risks, and global commodity chains :
Distributional implications on cotton sectors
in Sub-Saharan Africa, 2015, OFSE.*

*Simon Ferrigno et alii, Power in West African
cotton supply chains, A report for the Fair
Trade Advocacy Office, 2016.*



SUISSE
SOLIDAR

LUTTER POUR UN MONDE ÉQUITABLE

Nous luttons pour des conditions de travail décentes, la participation démocratique et la justice sociale. À cet effet, nous appliquons une solidarité sans faille dans plus de 60 projets répartis sur quatre continents. Au nom de nos donateurs et donatrices, nous mettons tout en œuvre pour éliminer les abus et ouvrons de nouvelles perspectives aux personnes défavorisées.